



#### 4. SYNTHÈSE DES OPINIONS ET PRISES DE POSITION

Si pour l'essentiel elle suit librement les réponses aux trois questions que nous avons posées à des personnalités (cf. le point 3), cette synthèse puise aussi quelques idées dans d'autres études et documents sur le sujet.

##### Les trois questions

1. Quelle est votre opinion par rapport à l'idée contenue dans le titre du dossier et plus particulièrement par rapport aux aspirations de la Suisse italienne à disposer d'un siège permanent au Conseil fédéral ?
- 2 Est-ce que le fait que toute une région linguistique et culturelle reste absente du Conseil fédéral est problématique pour la « Willensnation Suisse » quadrilingue et pour la cohésion nationale ou ne faut-il pas accorder trop d'importance à cet état de fait ?
3. Quelles autres réflexions vous paraissent importantes dans le cadre de la thématique proposée ici ?

##### Le droit du Tessin à un siège au Conseil fédéral n'est pas contesté

Parmi les réflexions issues de la première question, deux font l'unanimité :

- a. La composition du Conseil fédéral doit tenir compte de la diversité de la Suisse dans tous les domaines, y compris la question linguistique. La « représentation équitable des régions linguistiques » est d'ailleurs garantie par la Constitution fédérale (art. 175, al. 4).
- b. Des représentants de toutes les régions linguistiques et – parmi les élus – des porte-parole de tous les grands partis approuvent la demande de la Suisse italienne d'être (à nouveau) représentée au Conseil fédéral. Les personnes interrogées qualifient cette revendication de compréhensible, de légitime ou même d'impérative ou d'indispensable dans un pays plurilingue et multiculturel.

##### Mondialisation et cohésion nationale

Une pensée récurrente est étroitement liée au mouvement actuel de mondialisation, à l'homogénéisation de la société, à la crise économique internationale et aux relations difficiles de la Suisse avec l'étranger : c'est précisément dans cette époque délicate, estiment des personnalités interviewées, qu'il faut revenir aux valeurs fondatrices de notre nation ; il y a notamment lieu de renforcer la cohésion nationale, et son corollaire, le respect et la promotion de la diversité linguistique et culturelle de notre pays.

##### Différentes propositions pour mieux représenter la Suisse latine

Les avis divergent au sujet de la manière dont il faudrait s'y prendre pour faire en sorte que la Suisse latine, et en particulier la Suisse italienne, soit mieux représentée au sein du gouvernement national, ainsi que pour renforcer la cohésion nationale à l'échelon politique. Tout le monde ou presque estime cependant – pour différentes raisons – que les structures actuelles du Conseil fédéral sont obsolètes.

- a. La variante la plus souvent proposée ou mentionnée est celle de l'augmentation du nombre de conseillers fédéraux à neuf (ou plus). Comme nous l'avons dit au point 1, cette idée s'inscrit dans un débat plus vaste sur une réforme profonde du Conseil fédéral, qui soulève notamment les questions de l'efficacité, de la charge de travail ou encore d'une représentation équitable des cantons et des régions. Il est évident qu'un collège de neuf membres permettrait de mieux tenir compte des cantons latins, et en particulier de la Suisse italienne. Cette idée, et les interventions parlementaires qu'elle suscite, n'est pas nouvelle. Ce qui l'est en revanche, c'est la sensibilité à la question : le postulat Comte, qui demandait une meilleure représentation des minorités linguistiques au sein du Conseil fédéral, n'a été rejeté que de très peu au Conseil des États, par 19 voix contre 18, le 29 février 2012. Le nombre d'interventions parlementaires cumulées sur ce sujet est également inédit, et constitue un signal fort. En décembre 2011, pas moins de trois motions ont été présentées afin d'augmenter le nombre de conseillers fédéraux, et le Tessin compte déposer une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale sur le même sujet (cf. point 4).
- b. Les opposants à une augmentation du nombre de conseillers fédéraux proposent d'autres solutions, en partie déjà connues elles aussi, et qui pourraient également profiter de la dynamique engendrée par la réouverture du débat. Une proposition fréquente consiste à exiger des démarches systématiques pour assurer une meilleure représentation de la Suisse latine parmi les cadres de la Chancellerie et de l'Administration fédérales, une revendication par ailleurs soutenue également par les tenants d'une augmentation du nombre de conseillers fédéraux. Une autre idée récurrente consiste à augmenter le nombre de secrétaires d'État et à leur conférer de plus amples compétences, afin de décharger les conseillers fédéraux au sein de leurs départements. Une telle formule aurait aussi l'avantage de créer de nouvelles possibilités de voir la Suisse latine équitablement représentée.
- c. Deux pistes de solution suivent des logiques en partie propres. L'une propose d'instaurer un gouvernement à deux degrés (trois conseillers fédéraux élus par le peuple et entre dix à douze ministres élus par le Parlement), au sein duquel toutes les régions seraient représentées, que ce soit à l'un ou l'autre degré. L'autre piste reprend également l'idée de régions, plus précisément de « territorialités » : la nouvelle réalité économique, démographique et linguistique de la Suisse suggère un découpage en neuf de ces « territorialités », qui seraient représentées par autant de conseillers fédé-

raux. Mentionnons pour conclure l'initiative populaire « Élection du Conseil fédéral par le peuple », qui prévoit notamment d'inscrire dans la Constitution fédérale le droit pour la Suisse latine d'occuper deux sièges au Conseil fédéral.

### **Manque de solidarité interculturelle et concentration sur les intérêts particuliers**

En réponse à la deuxième question posée aux interviewés, il est généralement admis qu'il est problématique de voir toute une région culturelle et linguistique privée de représentant au sein du Conseil fédéral durant une longue période. Les divers acteurs estiment que la question devient d'autant plus brûlante que l'absence en question se prolonge, comme c'est le cas actuellement avec la Suisse italienne, parlant même souvent à ce propos de grave menace pour la cohésion nationale. Pour expliquer l'évolution actuelle, on évoque notamment un affaiblissement de la solidarité interculturelle et intercantonale, ainsi que de la sensibilité à la diversité linguistique et culturelle de la Suisse au profit de la poursuite d'intérêts particuliers, d'un fédéralisme de compétition et de la polarisation politique. Des représentants de la Suisse italienne surtout sont d'avis que le fait de ne pas être présents au sein du Conseil fédéral sape la confiance de cette région envers l'État suisse et ses institutions.

### **Les structures obsolètes du Conseil fédéral – à la recherche de solutions**

En raison du manque de solidarité et de la focalisation sur les intérêts particuliers, la Suisse italienne se retrouve « entre deux chaises » lors des élections au Conseil fédéral : les Suisses alémaniques estiment qu'elle devrait occuper l'un des deux sièges qui reviendraient de droit, par un accord tacite, à la Suisse latine, tandis que les Suisses romands lui demandent de briguer la place d'un conseiller fédéral alémanique. Comme le montrent les chiffres et les faits mentionnés au point 2, aucune de ces deux logiques n'a de fondement, pas même dans l'histoire récente du gouvernement fédéral. Et dès que des arguments de poids démographique et d'importance économique – toujours plus fréquemment avancés par la Suisse romande pour légitimer ses deux sièges au Conseil fédéral – entrent en jeu, le débat risque de dérapier : il suffit de penser aux revendications que pourrait présenter une région démographiquement et économiquement aussi forte que la Suisse du Nord-Ouest. Il se peut que l'idée des neuf « territorialités » présentée ci-dessus, avec ses neuf conseillers fédéraux, soit par conséquent une piste à suivre. Elle a en effet l'avantage de tenter d'adapter les structures de notre gouvernement, considérées comme obsolètes par de nombreux acteurs, à la réalité actuelle du pays, en y incluant le plus de composantes possible : les régions, les cantons, le poids démographique, la puissance économique et les langues.

Il faut aussi mentionner, pour conclure, une objection parfois soulevée : la Suisse italienne doit elle aussi faire son auto-critique. Lors des élections au Conseil fédéral, elle n'a pas toujours su se rassembler derrière un candidat ou une candidate, ni conclure les alliances nécessaires au sein du Parlement pour garantir les meilleures chances à son candidat.

### **Pas de réformes sans véritable volonté politique**

Le débat sur la représentation de la Suisse latine, et en particulier de la Suisse italienne, au sein du Conseil fédéral a gagné en vigueur, que ce soit comme sujet en soi ou comme élément d'une réforme générale du gouvernement, réforme jugée toujours plus indispensable. Les interventions parlementaires en cours d'examen offriront prochainement l'occasion d'aborder concrètement les questions posées et de se pencher aussi sur la revendication de la Suisse latine d'être mieux représentée dans la Chancellerie et l'Administration fédérales. Les personnalités que nous avons interrogées ont exprimé le désir de voir surgir une véritable volonté politique pour mener à bien les réformes indispensables à notre avenir, quelles que soient les options choisies, car cette volonté fait encore cruellement défaut. Elles ont aussi souhaité que le débat soit mené davantage dans la société civile et dans la population. Quant au Forum Helveticum, il aimerait – comme nous l'exposons au point 5 – que l'on n'oublie pas, dans les débats, l'importance de la compréhension interculturelle, de la sensibilité à la diversité linguistique et culturelle et de la cohésion nationale pour cette « Willensnation » qu'est la Suisse : une population rassemblée par la volonté de vivre ensemble.